
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
Commission sur le transport et les travaux publics

Le lundi 29 janvier 2024, à 9 h 00
En visioconférence

Webdiffusée à l'adresse ville.montreal.qc.ca/cheminecole et sur la chaîne [YouTube](#) de
la Ville de Montréal.

Présences : **Mme Laurence Parent, présidente**
Conseillère d'arrondissement, Le Plateau Mont-Royal
M. Michel Bissonnet, vice-président
Maire d'arrondissement, Saint-Léonard
M. Michel Gibson, vice-président
Maire de la Ville de Kirkland
M. Youness Boukala, membre
Conseiller d'arrondissement, Lachine
Mme Heidi Ektvedt, membre
Mairesse de la Ville de Baie-D'Urfé
Mme Arij El Korbi, membre
Conseillère d'arrondissement, Saint-Léonard
M. Benoit Gratton, membre
Conseiller d'arrondissement, Verdun
M. Enrique Machado, membre
Conseiller d'arrondissement, Verdun
M. Peter McQueen, membre
Conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce
Mme Laura-Ann Palestini, membre
Conseillère de la Ville, LaSalle

Absences : **Mme Mindy Pollak, membre**
Conseillère d'arrondissement, Outremont

Personnes **Jean-François Gagné, Nomez Najac et Yakout Choukrad,**
invitées : Association pour la mobilité sécuritaire de Montréal-Nord, Hoodstock
et Paroles d'excluEs

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 9 h 03. La présidente, Mme Laurence Parent, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle explique le but de la séance d'audition des opinions et présente le déroulement de la soirée. Elle demande ensuite aux commissaires de se présenter dans un tour de table et les invite se décrire pour les personnes ayant un handicap visuel et excuse l'absence de Mme Mindy Pollak.

Mme Laurence Parent, présidente, mentionne les efforts de communication qui ont été déployés et termine son introduction en énonçant les diverses mesures d'accessibilité universelle mises en place pour faciliter la participation à cette consultation.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Sur une proposition de M. Michel Gibson, appuyée par Mme Laura-Ann Palestini, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

3. Dépôt des opinions écrites ne faisant pas l'objet d'une présentation

La présidente, Mme Laurence Parent, mentionne qu'aucune opinion écrite n'est déposée.

4. Audition des opinions – Le chemin de l'école : sécurisation et déplacements actifs

La présidente, Mme Laurence Parent, invite les personnes qui se sont inscrites à prendre la parole.

Association pour la mobilité sécuritaire de Montréal-Nord, Hoodstock et Parole d'excluEs

Jean-François Gagné, accompagné de Nomez Najac de Parole d'excluEs et de Yakout Choukrad citoyenne de Montréal-Nord, commence son intervention, tel que mentionné dans l'[opinion écrite](#) et l'[enregistrement vidéo](#) disponible sur le [site web des commissions permanentes](#), en faisant la présentation des 3 organismes ayant préparés cette opinion.

Le regroupement formule les 5 grandes recommandations suivantes qui sont présentées en alternance entre Jean-François Gagné de l'Association pour la mobilité sécuritaire de Montréal-Nord et Nomez Najac de Parole d'excluEs :

1. Diminuer le nombre de voitures près des écoles;
 - a. Augmenter la qualité du transport en commun;
 - b. Créer des rues-écoles permanentes, sans besoin de bénévoles, dans tous les arrondissements;
 - c. Créer des pistes cyclables vers chacune des écoles;
 - d. Étendre la période d'arrivée des enfants à l'école;
2. Transformer les infrastructures pour réduire la vitesse et sécuriser les abords des écoles;
 - a. Transformer les infrastructures prioritairement sur les artères principales, principalement en diminuant le nombre et la largeur des voies à traverser;
 - b. Créer des sens uniques où c'est impossible de se stationner mais où les trottoirs sont larges;

- c. Éliminer les entrées charretières des grands commerces (restauration rapide, station d'essence, etc.) sur les trajets scolaires;
 - d. Créer des traverses piétonnes sécuritaires, dégager le plus possible la voie (déneigement; éviter accumulation d'eau lors d'intempéries, etc.);
 - e. Ajouter des panneaux stop avec clignotants, des dos d'ânes, panneaux attention aux enfants et des panneaux de vitesse;
 - f. Rendre plus visibles les passages piétons en faisant des œuvres collectives de peinture au sol;
 - g. Avoir des panneaux annonçant les arrêts;
3. Encourager le cercle vertueux en investissant dans les projets de transport actif;
 - a. Les rues-écoles permanentes et sans bénévole sont reconnues pour augmenter la part modale du transport actif;
 - b. Le programme Cycliste averti permet aux enfants de prendre confiance en leurs moyens;
 - c. Le trottibus permet aux plus jeunes enfants de prendre le goût au transport actif;
 - d. Le programme Bienvélo et les ateliers de vélo communautaires permettent aux nouveaux arrivants de prendre rapidement contact avec le transport actif;
 4. S'accorder avec le nouveau plan de sécurité routière et la loi 48 ainsi que les centres de service scolaire;
 - a. La limite de 30 km/h doit s'appliquer sur le trajet et doit être accompagnée d'aménagements qui induisent cette vitesse;
 - b. Prioriser les aménagements rapides, peu coûteux qui verdissent;
 - c. Encourager les employés des centres de service scolaire à utiliser le transport en commun;
 5. Prioriser les milieux excentrés et concevoir des moyens adaptés aux enjeux locaux.
 - a. Milieux construits pour favoriser la vitesse automobile;
 - b. Milieux en difficulté socio-économique;
 - c. On demande aux enfants d'être autonomes dans leurs déplacements plus tôt;
 - d. Augmenter le nombre de brigadiers scolaires;
 - e. Sensibiliser les enfants sur les façons actives et sécuritaires de se déplacer à pied ou à vélo.

Yakout Choukrad, citoyenne de Montréal-Nord, met en lumière des préoccupations quant à la sécurité aux abords des écoles dans l'arrondissement de Montréal-Nord et souligne qu'il serait nécessaire d'offrir de l'éducation pour les enfants.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Heidi Ektvedt	Demande si les intervenants ont plus d'informations concernant le trottibus / Souhaite savoir comment cela pourrait être financé et si des bénévoles sont nécessaires pour la tenue de cette initiative / Pensait que cette initiative allait remplacer le déploiement des brigadières et brigadiers.
Laura-Ann Palestini	Concernant la recommandation proposant d'étendre la durée de l'arrivée des élèves, mentionne qu'il s'agit la même problématique à la sortie / Demande si la recommandation pourrait aussi concerner la sortie / Souhaite savoir si 15 minutes seraient suffisantes en termes d'augmentation / Souhaite savoir quel serait le délai idéal.
Heidi Ektvedt	Invite les intervenants à élaborer sur la différence entre le trajet scolaire et la zone scolaire en référence à la Loi 48 et au 30 km/h / Demande si la Loi 48 prévoit que ce sera le trajet scolaire qui sera visé ou s'il s'agit de la zone scolaire.

La présidente, Mme Laurence Parent, remercie chaleureusement les intervenantes et les intervenants pour leurs réflexions et recommandations.

5. Clôture de l'assemblée

La présidente, Mme Laurence Parent, joint sa voix à celles de ses collègues pour remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de préparer une opinion et celles qui ont contribué à assurer la bonne marche de cette assemblée et de cette consultation, notamment les représentantes et représentants du Service de l'urbanisme et de la mobilité et du Service de police de la Ville de Montréal, de même que la coordination de la Commission.

Elle rappelle que toute la documentation est disponible sur la [page dédiée](#) et sur [Réalisons Montréal](#) | [Making Montréal](#) et que les Montréalaises et les Montréalais ont jusqu'au 2 février pour s'exprimer, et ce, par divers moyens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 42 sur une proposition de Mme Laura-Ann Palestini, appuyée par M. Enrique Machado.

APPROUVÉ LE : 20 mars 2024



Laurence Parent
Présidente



Marie-Claude Haince
Coordonnatrice -
soutien aux
commissions permanentes